

obtenir de l'aide pour sa déclaration d'impôt 2010
le bureau d'information fiscale ouvre le 14 février 2011

Comme chaque année, les contribuables lausannois pourront se faire aider pour remplir leur déclaration d'impôt. Le bureau d'information fiscale ouvrira ses portes durant six semaines, du 14 février au 25 mars 2011, soit une semaine de plus que les années précédentes.

Depuis 2002, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud s'associent en février et mars pour réunir dans un même lieu l'office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois et le bureau communal des impôts. Quatre taxateurs cantonaux et deux employés communaux rempliront les déclarations d'impôt et répondront à toute question touchant la fiscalité.

En raison de la présence nécessaire des taxateurs du canton, il n'est plus possible de faire remplir sa déclaration d'impôt avant l'ouverture officielle du bureau d'information fiscale. Il est donc inutile de se déplacer au bureau des impôts avant le 14 février 2011, si ce n'est pour prendre rendez-vous.

Ainsi, le bureau d'information fiscale sera ouvert du

14 février au 25 mars 2011
du lundi au vendredi, de 8h à 11h45 et de 13h à 16h30

Il se trouvera, comme d'habitude, dans les salles de conférence du bâtiment de l'administration communale, place Chauderon 9, au niveau de la route de Genève. Un service d'accueil orientera les visiteurs et des panneaux indiqueront, à l'entrée, quels documents relatifs à l'année 2010 sont à joindre à la déclaration (certificats de salaires ou de rentes, attestations d'intérêts bancaires et justificatifs divers). Le bureau d'information fiscale est ouvert en priorité à l'intention des Lausannois de condition modeste.

L'an dernier, ledit bureau a répondu à plus de 3'400 personnes et rempli 3'122 déclarations d'impôt.

Le logiciel Vaudtax 2010 est pour rappel à disposition en téléchargement ou sous forme de CD.

Administration générale et finances

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Patrick Taillens,
service financier de la Ville de Lausanne, bureau des impôts, tél. 021 315 43 21.

Lausanne, le 7 février 2011